



# Résumé du document de discussion :

## **Encourager l'économie circulaire en Nouvelle-Écosse**

*Création d'un plan stratégique pour la réduction des  
déchets à 300 kg par personne par année d'ici 2030*



Images fournies par Divert NS

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse consulte le public pour obtenir des idées visant à encourager l'économie circulaire de la province et à réduire les déchets. Nous voulons connaître votre opinion!

Dans la loi sur les objectifs environnementaux et la réduction du changement climatique ([Environmental Goals and Climate Change Reduction Act](#)), la Province a établi une cible de 300 kg de déchets solides par personne par année d'ici 2030 et s'est engagée à créer, en 2023, un plan stratégique qui indique la façon dont elle atteindra cet objectif. Nous voulons connaître votre opinion sur ce qui doit être inclus dans ce plan stratégique. La consultation publique se déroule jusqu'au 29 septembre 2023. Vos commentaires aideront la Province à créer le plan stratégique et à atteindre ses objectifs de 2030 en matière de réacheminement des déchets.

Le document de discussion intitulé « Encourager l'économie circulaire en Nouvelle-Écosse : Création d'un plan stratégique pour la réduction des déchets à 300 kg par personne par année d'ici 2030 » offre des renseignements généraux, des idées de politique et des questions incitatives pour vous aider à nous proposer la meilleure façon d'atteindre nos objectifs en matière de réacheminement des déchets. Le document met en évidence les avantages de la réduction des déchets, notamment :

- Croissance de notre économie circulaire
- Conservation de ressources précieuses
- Réduction des impacts économiques et environnementaux liés à l'élimination des déchets

- Appui de plus de 4 000 emplois actuels dans le secteur et la création de nouveaux emplois
- Amélioration de l'efficacité économique
- Réduction des gaz à effet de serre pour contribuer à l'atténuation du changement climatique.

Le document présente un aperçu des pratiques d'élimination des déchets en Nouvelle-Écosse, ainsi que huit approches clés, utilisées à l'intérieur et à l'extérieur de la province, qui pourraient être adoptées pour réacheminer plus de déchets destinés aux sites d'enfouissement. Ces approches prometteuses incluent :

- Programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP)
- Cibles pour les interdictions visant certains déchets
- Réacheminement des déchets de construction et de démolition
- Initiatives d'éducation et de sensibilisation
- Réorientation des crédits municipaux pour le réacheminement des déchets
- Programmes d'incitatif financier
- Stratégies d'approvisionnement
- Récupération d'énergie des déchets

Le document inclut des questions liées à chacune des huit approches afin d'aider les intervenants à offrir des commentaires judicieux.

Les commentaires peuvent être soumis dans le portail en ligne. Le portail vise à faciliter la soumission de commentaires sur chaque approche proposée, ainsi que tout autre commentaire au sujet de notre objectif de 300 kg par personne par année. Veuillez soumettre vos commentaires en fonction de vos connaissances, dans le domaine. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions; elles sont offertes à titre de guide. Vous pouvez également soumettre vos commentaires par courriel à l'adresse [SWRM@novascotia.ca](mailto:SWRM@novascotia.ca).

Merci!

